



15 octobre 2026

RÉHABILITATION DES QUAIS DE LANGUEVOISIN-QUIQUERY ET ROUY-LE-PETIT SUR LE CANAL DU NORD

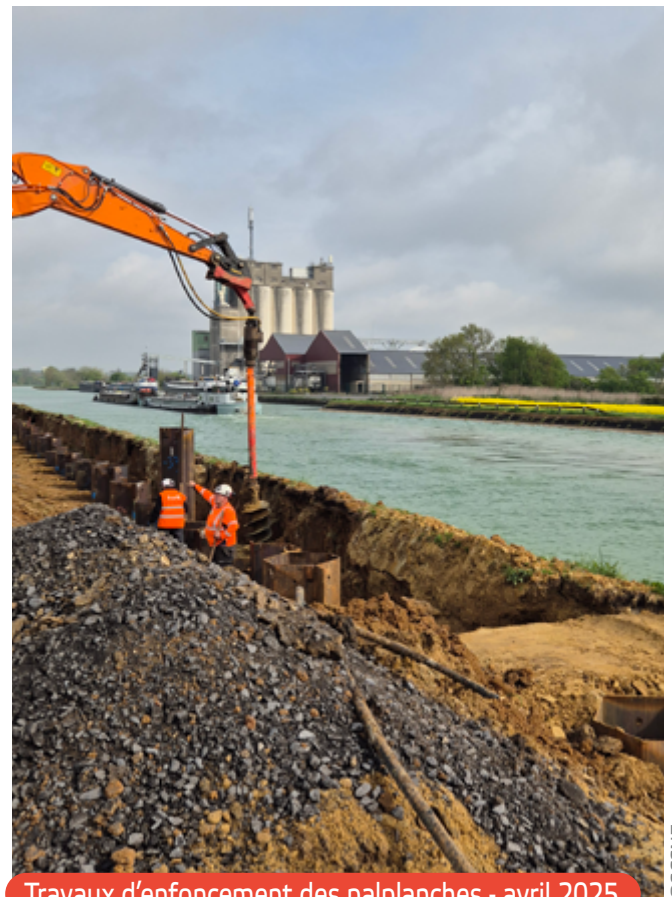
De quoi s'agit-il ?

À Languevoisin-Quiquery et Rouy-le-Petit, les quais existants le long du canal du Nord vont être réhabilités sur une longueur de 100 m pour répondre aux besoins des chantiers du Canal Seine-Nord Europe. Une fois réhabilités, ils permettront d'acheminer et d'évacuer, par voie fluviale, les matériaux nécessaires aux travaux du Canal, contribuant ainsi aux objectifs de report modal fixés par la Société du Canal Seine-Nord Europe et à limiter le nombre de camions sur les routes.

En quoi consistent les travaux ?

Après la préparation des sites, des travaux de terrassement seront réalisés, suivis du renforcement des quais par la pose de palplanches, de longs profilés en acier enfoncés dans le sol. Installées à l'arrière des quais, les palplanches seront reliées à la paroi d'accostage par des tiges d'ancrage afin d'assurer la stabilité de l'ensemble. À Rouy-le-Petit, la paroi d'accostage sera également reconstruite en palplanches.

Les palplanches seront mises en place par vibrofonçage, une technique qui consiste à enfoncer les palplanches dans le sol à l'aide d'un vibreur fixé à un engin. Les vibrations induites réduisent la friction entre le sol et la palplanche, facilitant ainsi son enfoncement jusqu'à la profondeur prévue (3 m pour Languevoisin-Quiquery et 8,5 m pour Rouy-le-Petit). Les palplanches sont positionnées côte à côte et assemblées afin de former une paroi continue et stable. Cette méthode permet une mise en oeuvre rapide et limite les nuisances sonores par rapport à un fonçage réalisé par battage.



Travaux d'enfoncement des palplanches - avril 2025

©SCSNE

Quelle est la durée des travaux ?

Les travaux ont débuté le 5 octobre 2026 pour le quai de Languevoisin-Quiquery et perdureront jusqu'à fin janvier 2027*. Pour le quai de Rouy-le-Petit, les travaux débuteront le 22 octobre 2026 jusqu'à la mi-février 2027*.

L'opération spécifique d'installation des palplanches par vibrofonçage aura lieu :

- + Quai travaux de Languevoisin-Quiquery : du 20 au 26 octobre*.
- + Quai travaux de Rouy-le-Petit : du 28 octobre au 10 novembre*.

Les travaux se dérouleront en semaine et principalement en journée, de 7h à 17h.

Quelles sont les incidences ?

Le chemin de service longeant le canal sera fermé au droit des chantiers. Les usages de promenade et de pêche y seront donc temporairement interrompus. Le tracé de la Véloroute Vallée de la Somme sera dévié en amont des travaux du quai de Languevoisin-Quiquery et une signalisation sera installée en amont des zones concernées.

À Languevoisin-Quiquery, les véhicules de chantier accéderont au quai par la RD89 et le site NORIAP, afin d'éviter le centre-bourg. À Rouy-le-Petit, ils emprunteront la RD930c, puis le chemin agricole existant et la nouvelle piste d'accès créée à cet effet. Les accès agricoles seront maintenus pendant les travaux.

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE
RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !



- **Circulation de camions et d'engins** de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de **machines et de matériels dangereux**
- **Chutes** possibles (trous, objets au sol...)
- **Autres dangers** possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



 Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ?
Contactez-nous : santerre.hautesomme@scsne.fr

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

